

Parc de stationnement de la plage – Lancement d’une opération commerciale de promotion pour l’année 2010

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 32*

LE 2 AVRIL DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 mars 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Véra, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°6), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry, Mme FARGE Patricia, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu’à la question n°5), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu’à la question n°5), Mme OUVRY Annie à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

M. Eric TAVERNIER, Adjoint au Maire, expose que la Ville de Dieppe souhaite accompagner l'opération de promotion du stationnement en ouvrage menée par la société VINCI Park, délégataire du service public du stationnement payant.

Pour cela, il est envisagé d'inciter les usagers à souscrire un abonnement afin de leur faire découvrir les avantages d'un stationnement sécurisé et couvert en centre-ville.

L'opération porte sur le parking de la Barre, le parking Saint-Jacques et le parking de la Plage. Elle consiste en une réduction de 50% du prix des abonnements trimestriels pour tout nouveau contrat souscrit avant le 31 décembre 2010.

Deux périodes de communication sous la forme d'une action de *street marketing* seront organisées, l'une au printemps, l'autre à l'automne.

Cette offre attractive n'est pas renouvelable, ni cumulable avec une éventuelle autre action de promotion.

Les conditions sont les suivantes pour le parking de la Plage :

- abonnement trimestriel permanent : 72,50 € au lieu de 145 € soit environ 24,17 € par mois pendant 3 mois
- abonnement trimestriel jour : 60,50 € au lieu de 121 € soit environ 20,17 € par mois pendant 3 mois
- abonnement trimestriel soir et week-end : 39 € au lieu de 78 € soit 13 € par mois pendant 3 mois

Considérant les avis formulés par la commission N°1 réunie le 25 mars et N°3 réunie le 22 mars 2010,

Vu la délibération du Conseil d'Exploitation de la régie à simple autonomie financière pour le parking de la Plage en date du 22 mars 2010 ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le lancement de l'opération commerciale de promotion du parking de la Plage décrite ci-avant.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE la proposition ci-dessus, par :**

☞ **32 voix « Pour » (groupe des Elus Communistes et Républicains, groupe Dieppe A-Venir, groupe des Elus Verts, M. Jean-Claude CHAUVIERE, Conseiller indépendant »),**

☞ 7 «abstentions» (groupe « Dieppe Ensemble », « le groupe Centriste »).

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire